

Maraîchage bio sur Sol Vivant

Objectifs

Étudier des itinéraires techniques en maraîchage basés sur le sol vivant | Transférer sur votre exploitation des itinéraires techniques innovants et être en capacité d'en mesurer les impacts sur votre système de production.

Contenu

Modules à distance (8h - En partenariat avec Ver de Terre Production) :

- Module 1 : Base de la création d'un sol (3h)
- Module 2 : Vie du sol et fertilité (3h)
- Module 3 : Le bilan humique (2h)

Présentiel :

> Jour 1 :

- Tour de table : retour et échanges sur les modules à distance
- Gestion de la fertilité des sols en MSV : les différents apports, à quel moment, quelle fréquence, pourquoi
- Les outils de travail du sol en MSV : lesquels, quelle efficacité, coûts, étapes pour réduire son travail du sol
- Visite de ferme

> Jour 2 :

- Les points clés d'un itinéraire technique en maraîchage bio sur sol vivant : structure, précédent de culture, plantation, fertilisation, gestion de l'enherbement, maladies et ravageurs, irrigation, ...
- Les couverts et la gestion des adventices : comment bien choisir son couvert, à quel moment le déduire, comment, quel type de couverts pour quel sol, quelles autres méthodes de lutte contre les adventices en MSV
- Visite de ferme

Dates, lieux et intervenants

26 nov 2020

09:00 - 17:00

83340

Xavier DUBREUCQ, Conseiller technique production légumière

09 déc 2020

09:00 - 17:00

83340

Xavier DUBREUCQ, Conseiller technique production légumière

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 150/jour€

Non adhérent 150/jour€

Non agricole 150/jour€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Réservation de 50 € à l'ordre d'Agribiovar à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription. 150€/jour pour les participant(e)s non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salarié(e)s.

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340

CANNET DES MAURES

Tel. 04 94 73 24 83

www.bio-provence.org

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :